

Energie**Gaz de schistes : pas d'exploitation sans garanties**

La polémique concernant la recherche et l'exploitation des gaz et huiles de schistes n'est pas prêt de s'éteindre. Le débat qui s'est tenu hier à l'Assemblée nationale le montre. Dans sa réponse aux inquiétudes et interrogations des députés, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a affirmé vouloir une exploitation respectueuse de l'environnement. « Si on ne peut pas faire autrement qu'une exploitation à l'américaine, c'est-à-dire une exploitation propre et sûre, assurance que nous n'avons pas à ce jour, alors nous ne le ferons pas », a-t-elle redit. « Cela fait partie des questions que nous posons aux industriels », a-t-elle précisé. Elle a également souligné que la délivrance des permis se faisait de manière « transparente » et encadrée avec publication au Journal officiel. Elle a affirmé qu'aucune autorisation d'exploitation ne sera délivrée avant la remise des rapports demandés au Parlement soit à la fin avril. Quant au Code minier qui a besoin d'être revu, un projet de loi instaurant la consultation du public pour la délivrance des permis ou leur prolongation sera soumis au parlement le 25 avril

